

DECLARATION D'ENGAGEMENT

Audience d'adjudication du :

- Désignation de l'immeuble : (références cadastrales, lieu de situation, nature et superficie du bien acquis)

- Prix d'adjudication :

REFERENCES DE LA PERSONNE MORALE :

- dénomination sociale (telle qu'elle résulte du KBIS) :

- Forme de la société :

- Capital :

- Siège social :

- Inscription au RCS de :

- sous le n° :

- représentée par :

- fonction du représentant :

- adresse du représentant :

- agissant en qualité de marchand de biens : oui / non

FORMULES D'ENREGISTREMENT (cocher une des cases)

O s'engage à conserver l'immeuble à usage d'habitation pendant trois ans.

O s'engage à édifier sur l'immeuble adjudgé et dans un délai de quatre ans :

a) une maison d'habitation dont les 3/4 au moins seront à usage d'habitation

b) un ensemble immobilier dont les 3/4 au moins seront à usage d'habitation et qui couvrira avec ses cours et jardins la totalité de la surface acquise.

O s'engage à revendre les biens acquis dans un délai de cinq ans (article 1115 du CGI).

O s'engage à effectuer dans un délai de quatre ans les travaux conduisant à la production d'un immeuble neuf au sens du 2° du 2 du I de l'article 257 du CGI article 1594-O.G).

SIGNATURE DE L'ADJUDICATAIRE